

PAUL DOMENC

ARCHITECTE EN CHEF DES BATIMENTS CIVILS
ET DES PALAIS NATIONAUX

PREMIER GRAND PRIX DE ROME

21. RUE DE PARADIS - PARIS-X^e

TÉL. TAITBOUT 93-88

Paris, le 21 Juillet 1962.

L'Architecte en Chef du Lycée de Grand Air

à Monsieur de GRACIA
Député de la Gironde
Maire d'Arcachon
ARCACHON

----- (Gironde)

N.REF : 425-

OBJET : ARCACHON - Lycée de Grand Air-
Possibilité d'extension -
- internat féminin-
- collège technique -

Monsieur le Député,

Comme suite à mon dernier séjour à ARCACHON au cours duquel vous avez bien voulu me recevoir et m'entretenir de différents projets quant au Lycée,

Je vous prie de trouver ci-joint, un plan d'ensemble n° 142 sur lequel j'ai fait figurer les bâtiments d'extrémité dans l'esprit des nouvelles normes de l'Education Nationale, c'est-à-dire type épais 17m (sur 100m de long.)

Je me suis rendu compte que sans détruire l'harmonie de l'ensemble de la composition et même en lui ajoutant du caractère et de la densité, il était possible d'affecter le bâtiment n° 11 à un internat féminin.

En effet, la surface de plancher serait de $R + 3 = 6.800 \text{ m}^2$. Il serait possible d'arranger derrière ce bâtiment quelques bâtiments secondaires tels que logements de fonction, services généraux, etc...

Collège technique-

Egalement en ce qui concerne l'autre bâtiment d'extrémité n° 12, il serait possible de l'affecter à un collège technique avec la facilité d'arranger un accès indépendant à partir de l'avenue et même d'y prévoir quelques bâtiments secondaires que je n'ai pas fait figurer ne connaissant pas exactement le programme.

J'ai traduit ce nouveau plan par une façade d'ensemble du 16 Juillet que je vous transmets afin de vous montrer l'importance que prendrait le lycée du fait de ces parachèvements.